

COMMUNE DE CORCELLES-PRES-PAYERNE

MODIFICATION PARTIELLE DU

PLAN GENERAL D'AFFECTATION

approuvé par le Conseil d'Etat le 17 juin 1983
au lieu dit

"CHAMP SARAZIN"

Situation 1/500

APPROUVE PAR LA MUNICIPALITE
LE 22 DEC. 1999

LE SYNDIC :

A. Ege

LE SECRETAIRE :

[Signature]



MIS EN CONSULTATION PUBLIQUE
DU 28 JAN. 2000
AU 28 FEV. 2000

LE SYNDIC :

A. Ege

LE SECRETAIRE :

[Signature]



ADOpte PAR LE CONSEIL COMMUNAL
LE 21 MARS 2001

LE PRESIDENT :

A. Gorguet

LE SECRETAIRE :

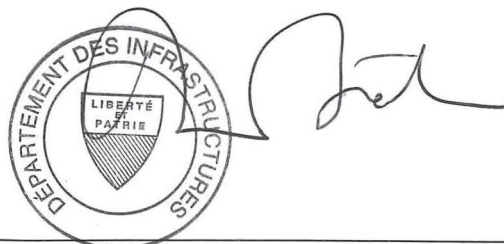
A. Pebeaux



APPROUVE PAR
LE DEPARTEMENT DES INFRASTRUCTURES

LAUSANNE, LE 29 JUIN 2001

LE CHEF DU DEPARTEMENT :



Corcelles-près-Payerne

Champ Sarazin

Payerne

Commune de
Corcelles-près-Payerne

éch. 1 : 10'000

LOCALISATION DU PERIMETRE
AFFECTE EN ZONE
INTERMEDIAIRE AU LIEU DIT
"CHAMP SARAZIN"

563'000

186'000

187'000

